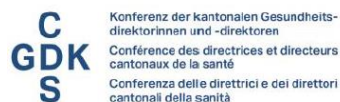
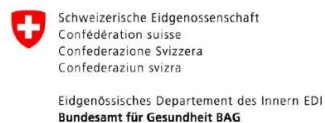


Engagement du groupe central du plan d'action national pour la prévention du suicide (points forts 2022-2024)

Pour plus d'informations, voir : <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/aktuell/news/news-07-09-2022.html>

Objectifs et activités du champ d'action 1		Objectifs et activités du champ d'action 2	
I Renforcer les ressources	<p>Renforcer les ressources, sensibiliser et informer, proposer une aide accessible</p> <p>Le groupe central se concentre sur le champ d'action 1. La prévention primaire du suicide peut facilement se raccorder à la mise en œuvre de la stratégie MNT. Il convient d'exploiter encore mieux ces synergies. Le RSP coordonnera désormais les travaux de ce champ d'action et défendra l'importance de la prévention. Parmi les principaux instruments figurent les programmes d'action cantonaux (PAC), les projets qui en font la promotion et le site national parler-peut-sauver.ch.</p>	I Renforcer les ressources	<p>L'importance de la couverture médiatique</p> <p>Le groupe central ne met pas en œuvre d'activités ciblées dans le champ d'action 2 ; un engagement peut faire l'objet d'un examen ponctuel. Il renvoie à l'«Analyse de la couverture médiatique du suicide en Suisse», qu'Argus a rédigée en 2021 sur mandat de l'OFSP, et au recueil d'exemples pratiques (cf. champ d'action 5) avec divers projets de couverture médiatique.</p>
II Sensibiliser et informer		II Sensibiliser et informer	
III Garantir un accès facile à l'aide		III Garantir un accès facile à l'aide	
IV Repérer et intervenir précocement		IV Repérer et intervenir précocement	
V Assurer une prise en charge et un traitement efficaces		V Assurer une prise en charge et un traitement efficaces	
VI Limiter l'accès aux moyens de suicide		VI Limiter l'accès aux moyens de suicide	
VII Soutenir les survivants et les personnes impliqués		VII Soutenir les survivants et les personnes impliqués	
VIII a L'importance de la couverture médiatique b Renforcer les compétences médiatiques		VIII a L'importance de la couverture médiatique b Renforcer les compétences médiatiques	
IX Monitoring et recherche		IX Monitoring et recherche	
X Disséminer les bonnes pratiques		X Disséminer les bonnes pratiques	
Objectifs et activités du champ d'action 3		Objectifs et activités du champ d'action 4	
I Renforcer les ressources	<p>L'IP hors du système de santé</p> <p>De 2022 à 2024, le groupe central met un nouveau projet en œuvre dans le champ d'action 3. Le but est de proposer, en ligne, une offre de sensibilisation et de cours sur l'intervention précoce contre la suicidalité chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. L'impact de la pandémie de COVID-19 sur la santé psychique des jeunes a rendu cet accent nécessaire. L'offre s'adresse principalement aux professionnels qui travaillent hors du système sanitaire. Un concept sera établi d'ici à l'été 2023.</p>	I Renforcer les ressources	<p>L'IP dans le système de santé, la prise en charge et le traitement</p> <p>Dans le champ d'action 4, axé sur les personnes tentées par le suicide, celles qui ont commis une tentative et leurs proches, le groupe central s'engage en particulier pour les actuels projets de prévention du suicide en PDS (2021-2025). De plus, en 2021, l'OFSP et d'autres acteurs ont élaboré plusieurs supports de travail et d'information ainsi que des brochures sur la prévention du suicide dans le domaine des soins. Ce matériel est disponible gratuitement.</p>
II Sensibiliser et informer		II Sensibiliser et informer	
III Garantir un accès facile à l'aide		III Garantir un accès facile à l'aide	
IV Repérer et intervenir précocement		IV Repérer et intervenir précocement	
V Assurer une prise en charge et un traitement efficaces		V Assurer une prise en charge et un traitement efficaces	
VI Limiter l'accès aux moyens de suicide		VI Limiter l'accès aux moyens de suicide	
VII Soutenir les survivants et les personnes impliqués		VII Soutenir les survivants et les personnes impliqués	
VIII a L'importance de la couverture médiatique b Renforcer les compétences médiatiques		VIII a L'importance de la couverture médiatique b Renforcer les compétences médiatiques	
IX Monitoring et recherche		IX Monitoring et recherche	
X Disséminer les bonnes pratiques		X Disséminer les bonnes pratiques	

Membres du groupe central :



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera



Objectifs et activités du champ d'action 5

I	Renforcer les ressources	<p>Transmettre les exemples de bonnes pratiques</p> <p>Dans le champ d'action 5, le groupe central veut rendre visibles exemples de bonnes pratiques pour soutenir l'engagement des acteurs. Ces exemples concernent notamment la mise en œuvre de la stratégie MNT (liste d'orientation PAC, promotion de projets PAC ou PDS) et la plate-forme en ligne www.ofsp-blueprint.ch. Sur cette dernière, que l'OFSP exploite à partir d'octobre 2022, les acteurs peuvent chercher des projets de prévention du suicide (entre autres) ou saisir leurs propres projets. Divers événements du RSP encouragent également l'échange de bonnes pratiques.</p>
II	Sensibiliser et informer	
III	Garantir un accès facile à l'aide	
IV	Repérer et intervenir précocement	
V	Assurer une prise en charge et un traitement efficaces	
VI	Limitier l'accès aux moyens de suicide	
VII	Soutenir les survivants et les personnes impliqués	
VIII	<p>a L'importance de la couverture médiatique</p> <p>b Renforcer les compétences médiatiques</p>	
IX	Monitoring et recherche	
X	Disséminer les bonnes pratiques	

Objectifs et activités du champ d'action 6

I	Renforcer les ressources	<p>Réduire la disponibilité des moyens et des méthodes</p> <p>Le groupe central n'a pas assez de ressources (ni des compétences) pour s'investir de manière systématique dans le champ d'action 6 ; un engagement peut faire l'objet d'un examen ponctuel.</p>
II	Sensibiliser et informer	
III	Garantir un accès facile à l'aide	
IV	Repérer et intervenir précocement	
V	Assurer une prise en charge et un traitement efficaces	
VI	Limitier l'accès aux moyens de suicide	
VII	Soutenir les survivants et les personnes impliqués	
VIII	<p>a L'importance de la couverture médiatique</p> <p>b Renforcer les compétences médiatiques</p>	
IX	Monitoring et recherche	
X	Disséminer les bonnes pratiques	

Objectifs et activités du champ d'action 7

I	Renforcer les ressources	<p>Données, recherche, évaluation</p> <p>Dans le champ d'action 7, le groupe central s'engage de manière ponctuelle en examinant systématiquement les données de routine de l'OFSP disponibles (p. ex. publications de l'Obsan sur mandat de l'OFSP) ou les évaluations (p. ex. dans le cadre des projets de promotion de PSS). L'OFSP publie une liste des études empiriques sur la suicidalité qui reposent sur des données suisses. Le groupe central ne dispose pas des ressources (ni des compétences) suffisantes pour faire avancer de manière systématique les recommandations formulées dans le « Rapport technique sur les données relatives aux suicides et aux tentatives de suicide » (2020) rédigé par le bureau d'étude Interface sur mandat de l'OFSP.</p>
II	Sensibiliser et informer	
III	Garantir un accès facile à l'aide	
IV	Repérer et intervenir précocement	
V	Assurer une prise en charge et un traitement efficaces	
VI	Limitier l'accès aux moyens de suicide	
VII	Soutenir les survivants et les personnes impliqués	
VIII	<p>a L'importance de la couverture médiatique</p> <p>b Renforcer les compétences médiatiques</p>	
IX	Monitoring et recherche	
X	Disséminer les bonnes pratiques	

Objectifs transversaux / Esprit de communauté

	CA 1 Renforcer les ressources, sensibiliser/informer, accès facile à l'aide	CA 2 L'importance de la couverture médiatique	CA 3 L'IP hors du système de santé	CA 4 L'IP dans le système de santé, la prise en charge/traitement	CA 5 Disséminer les bonnes pratiques	CA 6 Limitier l'accès aux moyens de suicide	CA 7 Donnés, recherche, évaluation
I	Renforcer les ressources	<p>Coordonner, relier, diffuser les connaissances</p> <p>Le groupe central entend accomplir une tâche transversale en contribuant à l'esprit de communauté, à la mise en réseau, à la coordination et à la diffusion des connaissances. Se réunissant deux fois par an, il participe au comité directeur commun de la stratégie MNT et des mesures touchant à la santé psychique, avec les autres membres que sont l'OFSP, la CDS et PSS. L'échange entre acteurs a lieu dans le cadre d'événements et des canaux de communication existants du groupe central. De manière ponctuelle, des manifestations avec d'autres acteurs sont possibles (p. ex. le forum sur la prévention du suicide avec la faïtière Ipsilon). Le RSP et l'OFSP organiseront chaque année un échange avec les délégations cantonales.</p>					
II	Sensibiliser et informer						
III	Garantir un accès facile à l'aide						
IV	Repérer et intervenir précocement						
V	Prise en charge et traitement						
VI	Limitier l'accès aux moyens de suicide						
VII	Soutenir les survivants et les personnes impliqués						
VIII	<p>a L'importance de la couverture médiatique</p> <p>b Renforcer les compétences médiatiques</p>						
IX	Monitoring et recherche						
X	Disséminer les bonnes pratiques						

Version V2 du 17.4.2023

Champs d'action ayant enregistré des progrès importants et un degré d'avancement élevé au niveau national

Champs d'action ayant enregistré des progrès considérables, mais un degré d'avancement insuffisant au niveau national

Champs d'action ayant enregistré quelques progrès, mais un degré d'avancement faible au niveau national

Tâche transversale / esprit de communauté

I-X Objectifs du plan d'action pour la prévention du suicide pertinents pour le champ d'action

I-X Objectifs du plan d'action pour la prévention du suicide non pertinents pour le champ d'action